

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 15 juillet 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019**

**2019 DDCT 102** Subventions (30.000 euros) à 2 associations dans le cadre de la création de deux Citéslab.

### **Mme Colombe BROSSEL, rapporteure**

-----

### **Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 juin 2019, par lequel la Maire de Paris propose une subvention à 2 associations ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 24 juin 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 25 juin 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement, en date du 25 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL au nom de la 3e commission,

Délibère,

Article 1: Une subvention de 15 000 euros est accordée à l'association BOUTIQUE DE GESTION PARIS ILE DE FRANCE (49981) pour son projet « mise en place d'un Citéslab dans les quartiers du nord-est parisien» dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement et sur les Portes du 20<sup>ème</sup> arrondissement (2019\_08472). La Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet mentionné.

Article 2 : Une subvention de 15 000 euros est accordée à l'association PROJETS-19 (11085) pour son action « création d'un Citéslab dans le nord-est parisien» dans les territoires du 19<sup>ème</sup> arrondissement et du grand Belleville - 20<sup>ème</sup> arrondissement (2018\_03317). La Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet mentionné.

Article 3 : Les dépenses correspondantes, soit 30 000 euros au total, seront imputées sur les crédits de la Direction de la Démocratie des Citoyens et des Territoires, centre financier 14-11, chapitre 935, domaine fonctionnel P52, nature 65748, fonds 52000010 « Provisions pour les associations œuvrant pour le développement des quartiers », budget de fonctionnement 2019 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**